

# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°13 / 04 juillet 2023

Dicton de la semaine : En juillet, sombre matinée n'empêche pas belle journée

## L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : faible risque de pluie demain, mitigé pour la fin de semaine.
Phénologie	Pleine fermeture de la grappe.
Maladies	Nouveaux symptômes de mildiou sur feuilles, nouveaux symptômes de rot brun sur grappes. Les parcelles doivent être protégées sous chaque épisode pluvieux.
Ravageurs	Premières perforations observées, traitement en cours selon début de vol et spécialités employées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°13 du 27 juin 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)"><u>Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</u></a>

## Réglementation

### Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

**SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».**

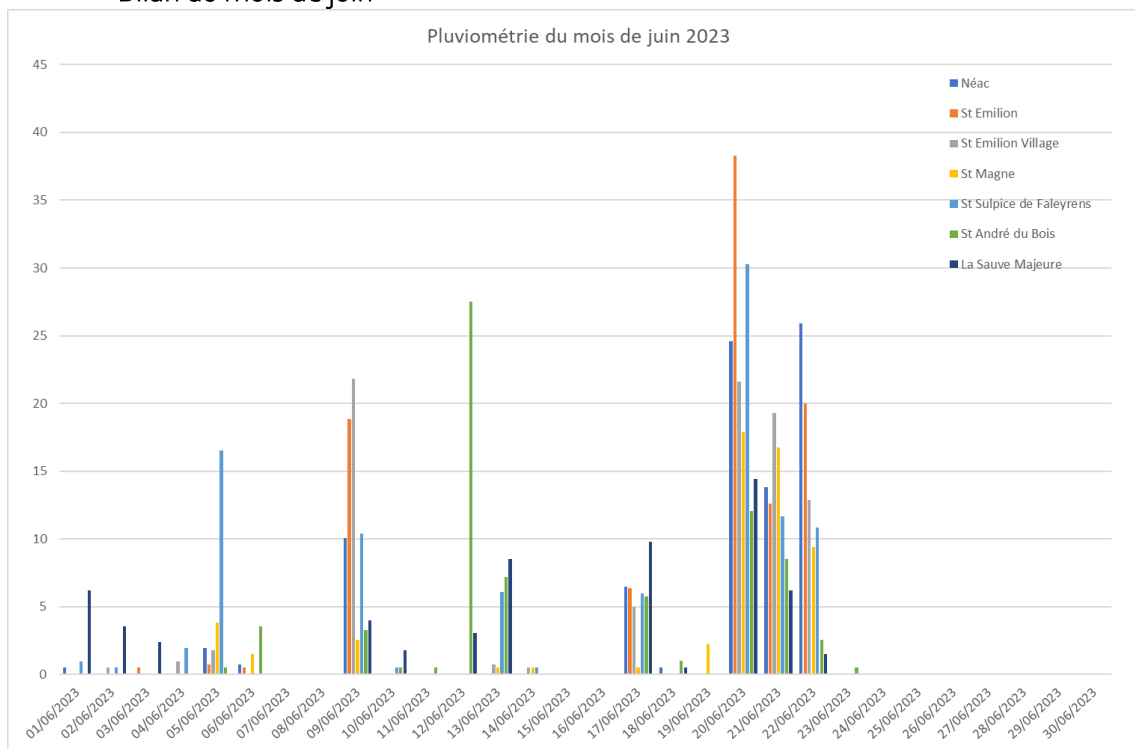


Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

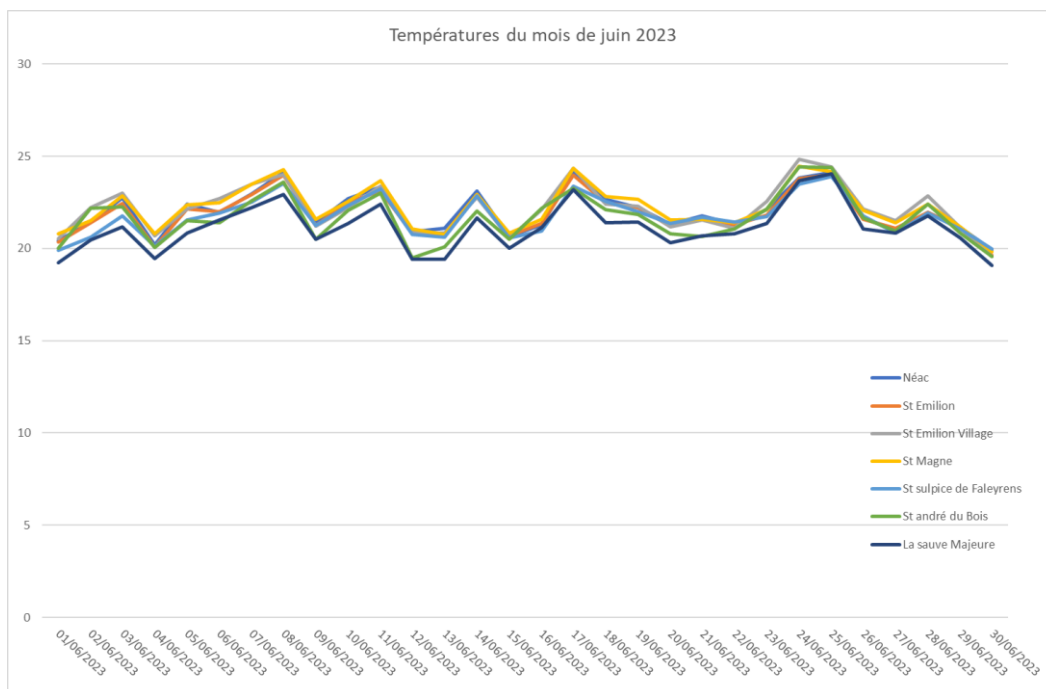
## La Météo

### Bilan du mois de juin



Les cumuls de pluies varient de 56 mm (St Magne de Castillon) jusqu'à 114 mm (St Pierre de Mons), cette répartition des pluies explique souvent la différence de pression maladie selon les secteurs géographiques. La moyenne trentenaire est de 70 mm donc largement dépassée dans certains secteurs. Les orages se sont en effet succédés durant tout le mois.





Les températures moyennes sont restées relativement constantes, sans écart mais supérieures aux moyennes trentenaires (environ 22°C pour juin 2023 contre 19.8°C en moyenne).

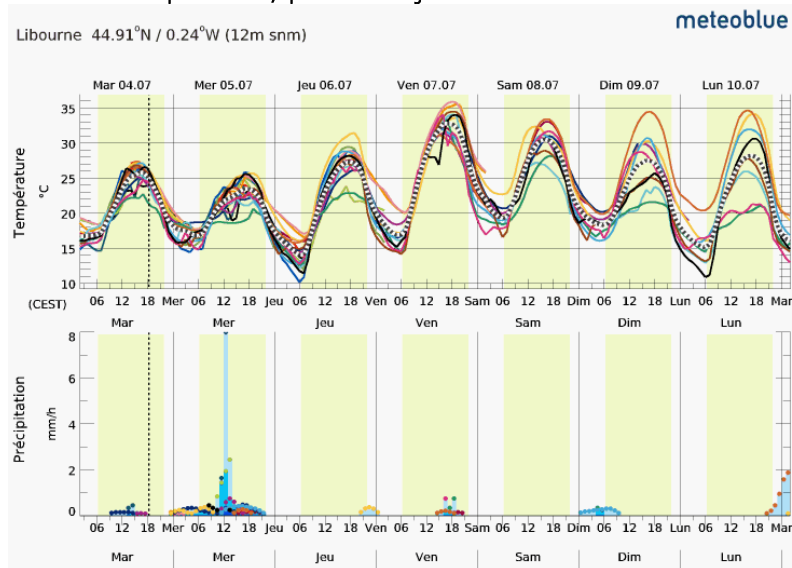
Le mois de juin est donc facile à caractériser sur la majorité de notre secteur : chaud, orageux et humide.

#### Bilan des 7 derniers jours :



Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 27 juin	20,98	0	21,09	0	21,5	0	21,41	0	20,8	0	20,94	0	20,85	0	20,71	0
Mercredi 28 juin	21,95	0	21,96	0	22,85	0	22,4	0	21,9	0	22,42	0	21,77	0	21,86	0
Judi 29 juin	21,13	0	21,11	0	21,15	0	21,18	0	21,1	0	20,85	0	20,56	0	21,13	0
Vendredi 30 juin	19,95	0	19,64	0	19,57	0	19,84	0	20	0	19,57	0	19,08	0	20,16	0
Samedi 1er juillet	19,84	6,03	19,61	8,45	19,43	4	19,98	3,05	20,2	2,29	19,52	0	19,22	7,62	19,79	3,81
Dimanche 2 juillet	20,48	1,27	20,5	0,76	20,55	0	20,78	1,52	20,9	1,27	20,7	4,32	20,15	2,03	20,86	4,57
Lundi 3 juillet	19,73	0	19,71	0	20,09	0	20,25	0	19,6	0	20,42	3,05	19,72	0	20,41	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>7,3</b>		<b>9,21</b>		<b>4</b>		<b>4,57</b>		<b>3,56</b>		<b>7,37</b>		<b>9,65</b>		<b>8,38</b>

Après une accalmie au niveau pluie, samedi et dimanche ont vu le retour d'un crachin qui a maintenu une atmosphère humide tout le week-end et jusqu'en début de semaine.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



## Phénologie – Etat du vignoble

	
<b>Stade K 32</b>	<b>Stade L 33</b>
Avant fermeture	Fermeture de la grappe

Blancs
Merlot noir
Cabernet Franc
Cabernet sauvignon

Le stade fermeture de la grappe est atteint, nous sommes en attente des premières baies vérées sur secteurs et cépages précoces.

La pousse reste active, les baies grossissent et on observe toujours de nouvelles sorties de jeunes feuilles et notamment des entre-cœurs.

### Travaux au vignoble :

Les relevages se terminent, et ils doivent être rapidement réalisés pour pouvoir assurer un rognage optimal. Les travaux mécaniques, les tontes en inter rangs et sous le cavaillon sont en cours. Les rognages se poursuivent et permettent de supprimer des jeunes feuilles (pouvant être porteuses de taches de mildiou sporulantes) et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

**Pour rappel :** Les pampres présentes sur des pieds déjà épamprés ainsi que les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

### Effeuilages :

Les effeuillages manuels et mécaniques sont en cours (ou/et échardages). Ils entraînent quelques blessures sur grappes qui séchent rapidement.

Attention aux baies situées à l'intérieur de la grappe qui peuvent subir des coups et être vite colonisées par du botrytis.

**Pour rappel :** l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes (des températures proches de 34 degrés sont attendues vendredi et ne descendront pas en dessous de 30 degrés pour le week end prochain).

### ✓ Etat du sol :

On commence à observer de nouveaux sols secs et battants en surface.

Il va falloir détruire les fonds pour une meilleure absorption de l'eau, éviter la concurrence hydrique et spatiale des adventices et autres enherbements tout en gardant le fond de passage du pulvérisateur.

### ✓ Maladies du bois :

Des symptômes d'Esca-BDA sont de plus en plus visibles sur cépages sensibles, avec des formes apoplectiques observées.



## Les maladies

### Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).

[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ☞ Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- ☞ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ☞ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

### Mildiou

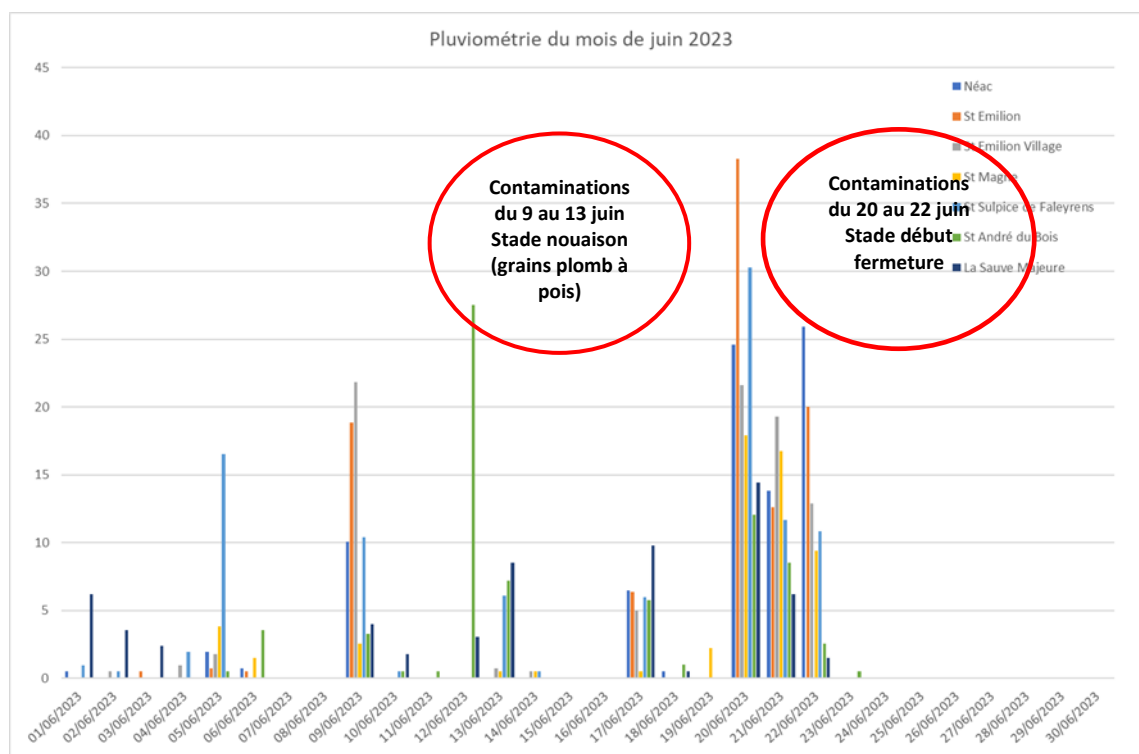
☞ Le point

Nous observons en ce début de semaine une nouvelle sortie de rot brun sur grappes, elle correspond aux contaminations à la suite des pluies du 20 au 22 juin. Elle semble en règle générale moins impactante sur le raisin (en fréquence et en intensité) que la contamination du 9 au 13 juin. Malgré les cumuls d'eau plus importants, le stade fermeture de grappe (20-22 juin) est moins sensible que le stade nouaison-grains de plomb (9 au 13 juin).

Sur feuilles, nous constatons des recontaminations de proche en proche quand le mildiou est déjà installé. En effet, le climat actuel favorise la sporulation et ces recontaminations.

Pour rappel : le mildiou peut continuer à progresser sur une grappe touchée, mais la vitesse de sa colonisation peut être variable, une grappe touchée n'est pas toujours condamnée.





L'origine de ces contaminations reste la même que les semaines passées :

- Protection à base de contact uniquement,
- Ou rémanence de la dernière application dépassée,
- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, sources importantes d'inoculum cette année.**
- **Baisse d'efficacité de certaines matières actives,**
- **Et pluies conséquentes selon les secteurs.**



en  
partenariat  
avec



Agrement n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques



### 👉 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm sur la dernière protection (lessivage de la protection en place). Les situations sont variées, d'où l'importance de connaître la pluviométrie sur chaque ilot de la propriété.
  - et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **croissance toujours très active et fermeture de grappe (grossissement des baies)**.
  - Période de **sensibilité encore importante des grappes à la fermeture de grappe**.
  - et pluies annoncées. **Dégradation pluvieuse prévue ce week-end.**
- ✓ **En cas de sortie importante de symptômes sur feuilles et sur grappes :**
- Si **les symptômes présents sur vos parcelles sont sporulants** et afin de limiter cette sporulation et donc les possibilités de recontaminations de proche en proche vous pouvez opter pour la stratégie suivante :
- Effectuez une application d'hydroxyde de cuivre additionné d'**huile essentielle d'orange douce**, cette intervention a pour but de « sécher » les symptômes.
- Rappel, pour que l'huile essentielle d'orange douce puisse agir, il est nécessaire d'avoir 2 jours sans pluie après l'application. Elle est à positionner dès maintenant, **l'échardage ou/et l'effeuillages côté levant sera vraiment un plus pour une bonne efficacité du traitement.**





Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) :

<p><i>Champ Flo Ampli</i> (hydroxyde de cuivre) à 1.11 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 m. Nombre max d'applications par an : 12.</p> <p><b>ou</b></p> <p><i>Héliocuivre</i> (hydroxyde de cuivre) à 1 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 M – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C). Nombre max d'applications par an : 5.</p>	<p><b>ET</b></p>	<p><i>Limocide, Essen'ciel</i> (huile essentielle d'orange douce), à 0,6 % (du volume total de bouillie), ZNT 5m, DRE 24h, DAR 1 jour, DSR 0 m. Intervalle de 7 jours entre 2 applications. Fin stade application : début fermeture de la grappe. Nombre max d'applications 6 par an.</p>
--	------------------	---

✓ **Assurez par la suite une protection sous les épisodes pluvieux prévus pour le week-end prochain.**

**La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum :** destruction des pampres, relevage, **échar dage ou effeuillage côté levant**, rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles souvent porteurs de symptômes cette semaine. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

**En absence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif de tout nouvel épisode pluvieux annoncé.**

**Dose de cuivre à employer :**

La dose conseillée est de **300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).**

👉 Les produits utilisables : liste non exhaustive.

✓ ***Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Eqal DG*** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 2 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

✓ ***Champ Flo Ampli*** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1.1 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

✓ Il est possible de compléter la dose de cuivre en utilisant de l'oxyde cuivreux si les pluies sont annoncées avec de forts cumuls.

***Nordox 75 WG*** (oxyde cuivreux) à la dose de 0.065 à 0.13 kg/ha, DRE 12 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, nombre maximum d'applications non spécifié.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). **L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.**



#### 🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Relevage.
- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

## Black-Rot

#### 🔗 Le point

Il n'y a pas de taches sur feuilles et on observe de nouvelles baies touchées sur notre réseau. La fréquence et l'intensité sont très limitées pour l'instant sur les parcelles de notre réseau.



Le risque reste très élevé pour cette maladie. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

#### 🔗 Le conseil

Le stade des grappes est encore sensible mais la présence de la maladie est très limitée. Il est tout de même important de continuer la protection surtout si des pluies orageuses sont prévues.

Vous pouvez utiliser la synergie entre le cuivre et le soufre (cf paragraphes sur Mildiou et Oïdium).

En cas d'attaque plus conséquente, n'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

#### 🔗 L'alternative

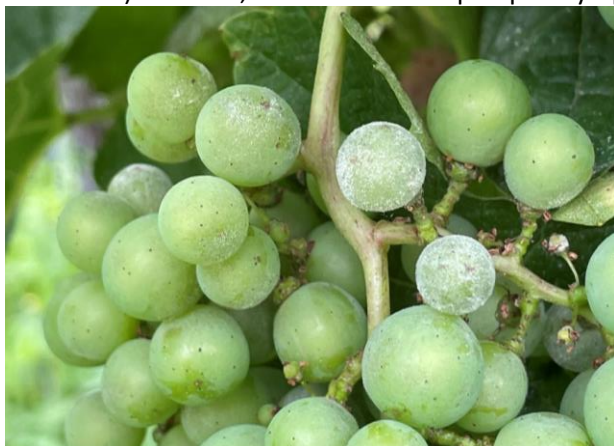
La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Oïdium

### 🔗 Le point :

La majorité des parcelles est au stade fermeture de la grappe qui est le stade de fin de sensibilité des grappes à cette maladie. Il faut rester tout de même vigilant sur parcelle à historique ou en retard (grappes millerandées). En effet, nous observons quelques symptômes dans ces cas-là.



### 🔗 Le Conseil :

La protection doit être en place sur l'ensemble des parcelles jusqu'à pleine fermeture de la grappe, et elle doit se poursuivre jusqu'à la véraison en présence de symptômes réguliers.

Exemple (liste non exhaustive) :

**Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD** (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) pour une dose de 4 à 6 kg/ha. Attention aux températures qui doivent être élevées en fin de semaine selon les prévisions météo actuelles.

### 🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Relevage.
- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

## Botrytis

Le Botrytis est toujours présent sur les parcelles, la fréquence reste encore faible, restez vigilants et surveillez l'état sanitaire de vos parcelles. Sur les parcelles les plus vigoureuses avec des entassements de grappes, pensez aux effeuillages.



### ☞ L'alternative

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**

**Armicarb** (Hydrogène carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**

## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Les premières perforations sont visibles depuis la fin de semaine dernière.



N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

**Rappel** : ce traitement doit être localisé sur la zone des grappes, traitement face par face, sans modulation de la dose (la dose indiquée est la dose réellement appliquée à l'hectare sur la zone des grappes).

**Rappel** : Vous ne pouvez pas mélanger un insecticide de type pyréthrianoïde de synthèse et un IDM (IBS du groupe 1)

**Attention aux spécialités commerciales qui ont la mention SPE8 et pensez à vérifier si les produits que vous avez en stock ne font pas l'objet d'un retrait d'homologation avec délai d'utilisation jusqu'en fin d'année 2023/début 2024.**



Début de vol

J0

J2



Début des pontes

J6



Ecllosion et pénétration dans la baie

J13



Stade balladeur



J+4 à J+10 jours : action ovicide et larvicide

Avermectines, régulateurs de croissance d'insectes (RCI **fin d'usage avril 2024**)



J+10 jours : action larvicide stricte,

Insecticides biologiques -bacillus thurengiensis

- spinosad,

Pyréthrianoïdes



BIO NOUVELLE-AQUITAINE  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

en  
partenariat  
avec



AGROBIO GIRONDE



AGROBIO 47



GAB 17



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques

## Cicadelles vertes

En attente des larves de seconde génération, il faut surveiller vos parcelles. Ce sont les cicadelles italiennes qui sont le plus présentes cette semaine encore.

## Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : BIO : Laurence Derc – [l.derc@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.derc@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

BIODYNAMIE : Thierry Tricot- [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com) Tél : 06 11 61 98 42

